

---

# COLLÈGE DES MISSIONS AFRICAINES HAGUENAU

01 RUE DES MISSIONS AFRICAINES, 67500 HAGUENAU

## MISE EN SECURITE ET ACCESSIBILITE DU BATIMENT "EXTERNAT"

---

MAÎTRE D'OUVRAGE: **MISSIONS AFRICAINES HAGUENAU**  
01 RUE DES MISSIONS AFRICAINES, 67500 HAGUENAU  
67500 HAGUENAU  
WWW.COLLEGE-MISSIONS-AFRICAINES.FR



MAÎTRE D'ŒUVRE:

JACQUES ORTH ARCHITECTE DENSAIS **ARCHETYPE** CHRISTOPHE BURY ARCHITECTE DE  
SAS D'ARCHITECTURE

### ARCHETYPE

JACQUES ORTH & CHRISTOPHE BURY  
32A, RUE DES FILEURS - 67240 BISCHWILLER  
TÉL. 03 88 53 98 98  
MAIL. AGENCE@ARCHETYPE-SAS.FR WWW.ARCHETYPE-SAS.FR

BUREAU D'ÉTUDES:

### SRIG INGENIEURS CONSEILS

5, RUE DE LISBONNE - 67300 SCHILTIGHEIM  
TÉL. 03 88 62 38 18 FAX.03 88 93 03 50  
MAIL. INGENIEURSCONSEILS@SRIG.FR

BUREAU D'ÉTUDES:

### BMA INGENIERIE

6, RUE DE TURCKHEIM - 68230 NIEDERMORSCHWIHR  
TÉL.03 89 30 06 75 FAX.03 89 30 05 73  
[Mail. bmai@orange.fr](mailto:bmai@orange.fr)

BUREAU CONTRÔLE:

### QUALICONSULT

06, RUE DES HÉRONS  
67960 ENTZHEIM  
TÉL. 03 88 78 45 81 FAX. 03 88 78 56 28

BUREAU SSI:

### FIBE ÉTUDES

7A RUE DE LA BATTERIE  
67118 GEISPOLSHHEIM  
TÉL : 03 88 15 55 18 FAX : 09 70 62 20 70  
MAIL. BLAISE@FIBE.FR

COORDINATEUR CSPS:

### AGP COORDINATIONS

PASCALIE GUENOUKPATI  
10 RUE DU ZIEGELFELD  
67100 STRASOURG  
TEL. 06 62 42 47 21 FAX : 09 55 64 36 01  
MAIL. CONTACT.AGPCOORDINATION@YAHOO.FR

---

## CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Lot 05 PLATRERIE - FLOCGAGE

- CCTP

---

## 5 1 **PRESENTATION DE L'OPERATION**

L'opération projetée concerne la mise en sécurité et accessibilité du bâtiment du Collège des Missions Africaines Haguenau, situé :

- 01 Rue des Missions Africaines,  
67500 HAGUENAU

Classement ERP :

- le bâtiment est classé ERP de type R, de 3ème catégorie

Maître d'Ouvrage :

- Collège des Missions Africaines Haguenau  
01 Rue des Missions Africaines,  
67500 HAGUENAU

Maître d'Oeuvre :

- SAS ARCHETYPE  
Jacques ORTH et Christophe BURY  
32a, rue des Fileurs  
67240 BISCHWILLER  
tél : 03 88 53 98 98  
fax : 03 88 53 98 99  
Adresse Courriel : agence@archetype-sas.fr

Adresse du chantier :

- 01 Rue des Missions Africaines,  
67500 HAGUENAU

## 5 1 1 **CONSISTANCE GENERALE DES TRAVAUX**

**Les travaux du présent lot comprennent :**

- les travaux de plâtrerie et de flocage coupe-feu en phase PRO
- la consistance détaillée des travaux est précisée dans le Descriptif, et les principes de conception générale et détails d'exécution sur les plans du Maître d'Oeuvre.

## 5 1 2 **ENVIRONNEMENT REGLEMENTAIRE**

**Les travaux seront exécutés conformément :**

- à la totalité des plans, descriptifs, schémas, etc ... joints au dossier.
- aux fascicules interministériels du Cahier des Clauses Techniques (CCTG), applicables aux marchés publics de travaux de bâtiment.
- ces documents C.C.T.G. ne sont pas tous nommément désignés ici, chaque entrepreneur étant contractuellement réputé connaître tous les documents C.C.T.G. applicables aux travaux de son lot.
- aux Cahier des Charges et Règles de calcul des DTU
- aux Cahier des Clauses Spéciales DTU (C.C.S. - D.T.U.)
- à la réglementation thermique RT 2012

**En particulier :**

Les DTU :

- DTU N° 20 : Maçonnerie et plâtrerie
- DTU N° 25-1 : Travaux d'enduits intérieurs en plâtre
- DTU N° 25-221 : Plafonds par enduits armés en plâtre
- DTU N° 25-222 : Plafonds fixes, plaques en plâtre lisse ou à enduire
- DTU N° 25-232 : Plafonds suspendus en plaques en plâtre lisse ou à enduire
- DTU N° 25-31 : Ouvrages verticaux ne nécessitant pas d'enduit en plâtre
- DTU N° 25-41 : Plaques de parement en plâtre à face cartonnée
- DTU N° 25-51 : Plafonds en staff
- DTU N° 58-1 : Mise en œuvre des plafonds suspendus en matériaux fibreux d'origine minérale
- DTU 27.1 : réalisation de revêtements par projection pneumatique de fibres minérales avec liant (= flocage coupe-feu)

Les normes :

- Normes NFP 12 300, 301, 302, 303: Plâtres
- Normes NFP 12 401, 402 : Techniques et essais
  
- Norme NFP 73 301 : Eléments en staff
- Les normes NFP 68203-1 et 68203-2
- Avis techniques du CSTB pour les éléments de cloisons et doublages en panneaux préfabriqués de grandes dimensions
- Sauf indications contraires les travaux seront exécutés conformément à ces documents

Aux autres normes françaises pour le bâtiment, à savoir :

- normes homologuées
- normes enregistrées
- normes expérimentales applicables aux travaux.
- Ces normes ne sont pas nommément désignées ici. Chaque entrepreneur étant contractuellement réputé connaître toutes les normes concernant les ouvrages et les matériaux entrant dans les ouvrages de son lot, ainsi que toutes les autres normes applicables pour les travaux dont il a la charge

Le Règlement de Construction : (Textes législatifs et réglementaires)

- Décret n° 69596 du 14 juin 1969 - Règles générales de construction des bâtiments d'habitation, modifié par le décret n° 74306 du 10 avril 1974, complété des arrêtés d'application.

Les Règles Professionnelles :

Telles que les règles communes, pour les cloisons plâtre éditées par l'U.E.A.T.C. (Union Européenne pour l'Agrément Technique dans la Construction).  
Les recommandations et directives FNB CTB,  
Fascicule AFNOR NF X 40.501,  
Recommandations : A 378 du GPEM/AB et GPEM/T du 28 Novembre 1978.

Autres documents :

Les Avis Techniques des composants et produits utilisés.  
Les Cahiers du CSTB  
Les directives et guides techniques de l'UETAC  
Les Procès-verbaux d'essais du CSTB et du CERFF  
Toutes les normes françaises intéressant les ouvrages du présent lot sont également applicables les normes européennes et étrangères qui seraient rendues obligatoires par les réglementations françaises

Les Avis techniques :

- Tous les procédés ou matériaux proposés non traditionnels doivent faire l'objet d'un avis technique du CSTB avec une appréciation de durabilité "satisfaisante" "équivalente au traditionnel" ou "nettement supérieure à 10 ans" ; ces avis techniques devront obligatoirement être accompagnés des certificats de qualification "de suivi et marquage" correspondants.
- Pour les prestations n'entrant pas dans le domaine d'application des documents ci-avant et à défaut de documents techniques précisant les conditions, règles et prescriptions d'exécution, l'entrepreneur devra, dans la mesure du possible, traiter ces travaux par analogie avec les conditions, règles et prescriptions énoncées dans les documents visés au présent chapitre ou à défaut suivant les conditions, règles et prescriptions énoncées par le fabricant.

## 5 1 3 **PRESTATIONS**

**Les prestations à charge du présent lot comprennent :**

- la visite des lieux.
- la protection et les mesures conservatoires des ouvrages existants.
- l'exécution des travaux de qualité très soignée.
- le nettoyage en cours et en fin de chantier ainsi que l'enlèvement des gravois aux décharges.
- la reconnaissance des supports.
- la fourniture des produits propres à l'exécution des travaux.
- la fourniture et l'outillage du matériel d'exécution.
- la mise en œuvre des produits suivant prescription du cahier des charges et des documents particuliers du marché.

**Généralités concernant les travaux de faux-plafonds**

Ossature et suspente :

- ossatures primaire et secondaire à mettre en place par l'entreprise adjudicataire du présent lot.
- suspentes rigides et réglables
- tous les éléments protégés contre l'oxydation par galvanisation, métallisation ou revêtement organique.

Tolérances et planéité :

- creux maxi admissibles sur 2,00 m : 3 mm
- parfait alignement des joints
- désaffleurs maxi 3/10 mm pour les éléments chanfreinés et 2/10 mm pour éléments à bords vifs.

Sujétions :

- découpes diverses
- plaques spéciales en bordure de trémie, retombées, etc...
- cornières en alu en rive des locaux
- découpes et plaques spéciales façonnées ou découpées à la demande des lots techniques pour logement de bouches, grilles, luminaires, spots, haut-parleurs, sprinklage, etc... (nombre non limitatif) y compris renforcement de l'ossature à ces endroits, si nécessaire (en accord avec les lots concernés)
- sujétions et profils couvre-joint pour franchissement des joints de dilatation et

- joints sismiques
- échafaudages s'il y a lieu
- raccords de finition et nettoyage avant la réception
- les plafonds seront livrés entièrement terminés, sauf la peinture, sauf indications contraires dans le descriptif positionné.

#### **5 1 4 OBLIGATIONS DE L'ENTREPRISE**

- Il est spécifié que les dispositions du présent CCTP ou de l'offre de l'entreprise n'ont pas de caractère limitatif.
- L'entreprise devra se rendre compte sur place de l'état des lieux, des possibilités d'accès, des conditions d'exécution des travaux de sa compétence, étant entendu que ceux-ci doivent comporter tout ce qui est nécessaire à un achèvement complet, y compris les sujétions normalement prévisibles.
- Pour les travaux de sa compétence, il faut également comprendre les ouvrages qui seront nécessaires à l'insertion des corps d'état dans le bâtiment et que l'entreprise reconnaît avoir prévu ces ouvrages sans omission ni réserve dans son prix global.
- L'entrepreneur devra vérifier et étudier sous sa propre responsabilité les opérations mentionnées aux pièces du marché. Il est spécifié qu'il suffit qu'un travail soit précisé ou décrit dans l'une de ces pièces pour que l'entrepreneur en doive son exécution sans restriction, ni réserve.
- En conséquence, il ne pourra en aucun cas arguer des imprévus ou des interprétations des plans ou descriptifs pour se soustraire ou se limiter dans l'exécution des travaux et sujétions qu'ils comportent ou justifier une demande de supplément de prix.
- S'il y a lieu, et au plus tard 10 jours avant la date fixée pour la remise des offres, les candidats sont tenus de signaler les erreurs relevées dans le projet d'exécution établi par le Maître d'Oeuvre, faute de quoi ils seront censés l'accepter. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera plus admise.
- Au plus tard 7 jours avant la remise des offres, le Maître d'œuvre portera à la connaissance des concurrents la suite donnée à leurs observations et les informera de ses conclusions.

#### **En complément ou par dérogation au cahier des clauses spéciales DTU définies aux paragraphes ci-dessous, les travaux du présent lot comprennent :**

- tous les frais stipulés au CCAP
- tous les frais stipulés au CCAG non dérochés par le CCAP
- les échafaudages complémentaires nécessaires et non prévus par le lot échafaudages
- les protections et sécurités suivant le plan général de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé compris maintenance, entretien et repliement
- les moyens de levage pour approvisionner les matériaux
- la protection des ouvrages conservés.
- la fourniture, transport et mise en œuvre de tous les matériaux, produits et composants de construction nécessaires à la réalisation parfaite et complète de tous les ouvrages de leur marché,
- la vérification des tolérances des supports au moins 30 jours calendaires avant intervention du présent lot
- les études et plans de détail de réalisation des ouvrages de plâtrerie, d'isolation, de cloisons, de faux plafonds, coupes et détails de principe inclus dans les Documents Particuliers du Marché
- tous les plans et détails dus par le présent lot devront être transmis au Maître d'œuvre au moins 30 jours calendaires après notification du marché.
- la fixation par tous moyens de leurs ouvrages,
- l'enlèvement de tous les gravois de leurs travaux,
- la main-d'œuvre et les fournitures nécessaires pour toutes les reprises, finitions, vérifications, réglages, etc... de leurs ouvrages en fin de travaux et après la réception
- la mise à jour ou l'établissement du D.O.E. (dossier des ouvrages exécutés) pour être remis au Maître d'Ouvrage à la réception des travaux

#### **5 1 5 LIMITES DE PRESTATIONS ENTRE LOTS SEPARES**

- L'Entrepreneur du présent lot doit s'assurer, avant le commencement de ses travaux sur chantier, que :
- les supports et ouvrages effectués par les autres corps d'état sont débarrassés de tous engins et dépôts de chantier
- tout support sur lequel il aura commencé ses travaux sera considéré comme accepté, si aucune réserve n'a été formulée avant.
- une coordination sera assurée en temps utile avec les autres corps d'état intéressés, afin que :
  - . les travaux de ces corps d'état soient exécutés dans leur ordre normal, en fonction du planning contractuel, sans aucune gêne pour les autres entreprises,
  - . qu'aucun dégât ne soit occasionné à l'étanchéité et à la protection après achèvement des travaux

#### **COORDINATION :**

L'entrepreneur du présent lot devra se mettre en rapport avec les entreprises des autres lots, afin de lui permettre de

**Au lot démolition :**

- suite aux divers démolitions, reprise des murs et cloisons par le présent lot

**Au lot menuiseries extérieures :**

- reprise des murs et cloisons au droit des menuiserie extérieures et intérieures

**Au lot électricité :**

- le rebouchage des saignées nécessaires à ses ouvrages sera réalisé par le lot électricité, leur finitions sera à charge du présent lot
- l'installation des réseaux se fera avec des suspentes indépendantes de celle des plafonds

**Protections au sol**

- ces protections devront être efficaces au niveau des cloisons existantes et de la pose de cloisons neuves : il n'est pas prévu de pose de nouveaux revêtements de sols souples

**Présence d'amiante :**

- Un **rapport de repérage** des matériaux contenant de l'**amiante**, est joint au présent dossier de consultation.
- Toutes les entreprises qui seront amenées à intervenir pour des travaux ponctuels aux endroits présentant
- L'employeur réalisera son évaluation des risques suivant le niveau d'empoussièrement correspondnat au processus de
- L'entreprise établira au préalable de ses travaux, un mode opératoire définissant les techniques de réduction
- Le mode opératoire précisera les équipements de protections individuelle et collective adaptés aux travaux à réaliser.
- L'entreprise devra **justifier de sa qualification** et des compétences individuelles de ses travailleurs pour les

**Nettoyage :**

- la présente entreprise devra le nettoyage parfait des lieux suite à son intervention

**5 1 6 METRE :**

- Toutes les quantités indiquées dans la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) ne sont données qu'à titre indicatif.
- Toutes les quantités indiquées dans la devis quantitatif ne sont données qu'à titre indicatif.
- Il appartient à l'Entreprise adjudicataire du présent lot, de les vérifier par la consultation des pièces graphiques et par la visite des lieux et de signaler au Maître d'Oeuvre toute erreur décelée avant le début des travaux
- aucune contestation ultérieure ne sera prise en compte.
- si des prestations ou moyens supplémentaires, non prévus au projet et documents d'Appel d'Offres, s'avèrent nécessaires à l'exécution, le coût induit sera réputé inclus au montant du marché, étant entendu que l'Entreprise est sensée avoir prévu au travers de ses obligations l'ensemble des prestations non décrites mais néanmoins nécessaires pour une exécution dans les Règles de l'Art au titre de son marché.

---

## 5 DESCRIPTION DES OUVRAGES - CCTP

---

### 5 1 LES CLOISONS DE DISTRIBUTION

#### 5 1 Cloisons de 98 mm d'épaisseur, coupe-feu 1 heure

**Exécution :**

- fourniture et pose de cloisons légères à ossature métallique galvanisée en tôle pliée de type 98/48 mm
- comportant des montants doubles tous les 60 cm pour une hauteur maximale de 3,60 m
- 2 plaques de plâtre cartonnées de 13 mm par face, avec plaques de haute densité (HD) sur faces extérieures
- interposition de laine de verre de 45mm.
- traitement des joints par bandes et enduit spécial
- bandes de renforts armées sur les angles saillants
- degré coupe-feu requis : 1 heure
- affaiblissement acoustique  $R_w + c$  : 47 dB (42 dB requis)
- cloisons type KNAUF METAL KM 98/48 ou équivalent technique
- toutes sujétions complémentaires nécessaires.
- y compris reprise latéral après dépose par le lot GO
- PV à fournir acoustique et coupe-feu à fournir
- exécution de dalle a dalle béton
- et toutes sujétions

**Objet:**

- Cloisons de 98/48 mm pour intégration de porte et en linteaux formant tunnel (selon repérage sur plan)
- Selon plans Architecte
- et toutes sujétions

**Métre :** le m2

#### 5 1 1 **Localisation :**

- Sous-sol
- Sous-sol cloisons chaufferie
- Cloisons degagement central
- Cloisons local 6
- Diver sur porte de recoupement

#### 5 1 2 **Localisation :**

- RdC
- Les cloisons dans local administration aile ouest
- cloisons mezzanines
- Cloisons degagement central

#### 5 1 3 **Localisation :**

- 1er Etage
- Cloisons salle 107
- Cloisons degagement central

#### 5 1 4 **Localisation :**

- 2eme Etage
- Cloisons degagement central

#### 5 1 5 **Localisation :**

- Provision

#### 1 6 Cloisons de 98 mm d'épaisseur, 1 face hydrofuge

**Exécution :**

- fourniture et pose de cloisons légères à ossature métallique galvanisée en tôle pliée de type 98/48 mm
- comportant des montants doubles tous les 60 cm pour une hauteur maximale de 3,60 m
- 2 plaques de plâtre cartonnées de 13 mm par face, avec plaques de haute densité (HD) sur faces extérieures et traitement des plaques hydrofuge coté sanitaires
- interposition de laine de verre de 45mm.
- traitement des joints par bandes et enduit spécial
- bandes de renforts armées sur les angles saillants
- degré coupe-feu requis : 1 heure
- affaiblissement acoustique  $R_w + c$  : 47 dB (42 dB requis)

- cloisons type KNAUF METAL KM 98/48 ou équivalent technique
- toutes sujétions complémentaires nécessaires.
- PV à fournir acoustique et coupe-feu à fournir
- exécution de dalle a dalle béton
- et toutes sujétions

**Objet:**

- création de cloison

**Métre :** le m2

**Localisation :**

- Sanitaire du RdC aile Ouest
- Bati support WC RdC aile ouest

**1 7 Cloisons de 98 mm d'épaisseur, sans degré coupe-feu requis**

**Exécution :**

- fourniture et pose de cloisons légères à ossature métallique galvanisée en tôle pliée de type 98/48 mm
- comportant des montants doubles tous les 60 cm pour une hauteur maximale de 3,60 m
- 2 plaques de plâtre cartonnées de 13 mm par face, avec plaques de haute densité (HD) sur faces extérieures
- interposition de laine de verre de 45mm.
- traitement des joints par bandes et enduit spécial
- bandes de renforts armées sur les angles saillants
- affaiblissement acoustique  $R_w + c : 47 \text{ dB}$  (42 dB requis)
- cloisons type KNAUF METAL KM 98/48 ou équivalent technique
- toutes sujétions complémentaires nécessaires.
- exécution de dalle a dalle béton
- et toutes sujétions

**Objet:**

- création de têtes de mur au niveau des portes

**Localisation :**

- au niveau de chaque porte DAS selon plan architecte

**5 2 PLAQUE DE PLATRE SUR CLOISONS EXISTANT**

**2 1 Plaque BA pour stabilité coupe-feu 1 heure locaux à risques**

**Exécution :**

- fourniture et pose de deux plaques de plâtres cartonnées de 13mm par face, avec plaques de haute densité (HD) sur les faces extérieures
- plaques collées sur murs existant pour obtenir une stabilité au feu de 1h00 selon plans Architecte voir si 1 face ou deux faces
- traitement des joints par bandes et enduit spécial
- bandes de renforts armées sur les angles saillants
- degré coupe-feu requis : 1 heure avec PV
- affaiblissement acoustique  $R_w + c : 47 \text{ dB}$  (42 dB requis)
- toutes sujétions complémentaires nécessaires.
- PV à fournir acoustique et coupe-feu à fournir
- exécution de dalle a dalle béton
- et toutes sujétions

**Objet:**

- isolation intérieure des locaux à risque

**Métre :** le m2

**Localisation :**

- RdC entre salle 1 et 2
- 2eme Etage local stock ail ouest
- Combles ouest
- Provision pour réparation divers

**5 3 LES CLOISONS DEMI-STIL**

**3 1 Demi cloison en plaque de platre BA**

**Exécution :**

- fourniture et pose d'une demi cloisons légères à ossature métallique galvanisée en tôle pliée de type 72
- comportant des montants doubles tous les 60 cm pour une hauteur maximale de 3,70 m

- 2 plaques de plâtre cartonnées de 13 mm, avec plaques de haute densité (HD) sur faces extérieures
- interposition de laine de verre de 45mm.
- traitement des joints par bandes et enduit spécial
- bandes de renforts armées sur les angles saillants
- affaiblissement acoustique  $R_w + c : 47 \text{ dB}$  (42 dB requis)
- cloisons type KNAUF METAL KM 98/48 ou équivalent technique
- toutes sujétions complémentaires nécessaires.
- exécution de dalle à 2,30 (hauteur porte) au dessus cloison acoustique
- et toutes sujétions

**Objet:**

- création d'un doublage sur mur existant

**Localisation :**

- Dans les dégagement de l'aile ouest et est du RdC, 1er et 2eme

**Métre :** le m2

**3 2 Demi cloison en plaque de platre BA acoustique et décoratif**

**Exécution :**

- fourniture et pose d'une demi cloisons légères à ossature métallique galvanisée en tôle pliée de type 72
- comportant des montants doubles tous les 60 cm pour une hauteur maximale de 3,70 m
- 1 plaques de plâtre cartonnées perforé type DELTA 4 QUADRIL 1 de chez KNAUF, ou équivalent.
- interposition de laine acoustique noir de 45mm.
- traitement des joints par bandes et enduit spécial
- bandes de renforts armées sur les angles saillants
- Coefficients d'absorption acoustique  $\alpha_w \geq 0.75$
- cloisons type KNAUF METAL KM 98/48 ou équivalent technique
- toutes sujétions complémentaires nécessaires.
- exécution de la demi cloisons en position 5.3.1 jusqu'au plafond voutée
- plaque avec film noir en parti arrière
- et toutes sujétions

**Objet:**

- création d'un doublage acoustique sur mur existant

**Localisation :**

- Dans les dégagement de l'aile ouest et est du RdC, 1er et 2eme

**Métre :** le m2

**5 4 GAINES COUPE COUPE FEU**

**4 1 Gaine coupe feu type promat ou équivalent**

**Exécution :**

- Création de gaine coupe feu pour encadrement des tubes de fumée et ventilation de la chaufferie
- fourniture et pose d'une cloisons légères
- étanchéité au feu, afin de ne pas propager l'incendie d'un local à l'autre
- isolation thermique afin de limiter l'élévation de température
- déformation limitée et tenue mécanique du conduit et de son système de support afin de pouvoir jouer son rôle pour la durée prévue
- étanchéité aux fumées, afin de limiter la propagation de gaz asphyxiants.
- tenue mécanique lorsque le feu est à l'intérieur et à l'extérieur du conduit
- toutes sujétions complémentaires nécessaires.
- conduits de désenfumage ou de ventilation, type Promat Promatect- L500 ou équivalent
- degré coupe-feu requis : 1 heure
- PV à fournir acoustique et coupe-feu à fournir
- et toutes sujétions

**Objet:**

- création d'une gaine coupe feu pour protection du conduit de la chaufferie du sous-sol

**Localisation :**

- Sur l'ensemble des niveaux du plancher haut du sous sol au faitage des combles

**Métre :** le ml

**4 2 Cloisons en angle, coupe-feu 1h requis**

**Exécution :**

- fourniture et pose de 1/2 cloisons légères à ossature métallique galvanisée en tôle pliée



- comportant des montants doubles tous les 60 cm pour une hauteur maximale de 3,60 m
- 2 plaques de plâtre cartonnées de 13 mm par face, avec plaques de haute densité (HD)
- interposition de laine de verre de 45mm.
- traitement des joints par bandes et enduit spécial
- bandes de renforts armées sur les angles saillants
- affaiblissement acoustique  $R_w + c$  : 47 dB (42 dB requis)
- cloisons type KNAUF METAL KM 98/48 ou équivalent technique
- toutes sujétions complémentaires nécessaires.
- exécution de dalle a dalle béton
- degré coupe-feu requis : 1 heure
- PV à fournir acoustique et coupe-feu à fournir
- et toutes sujétions

**Objet:**

- Creation de cloison en angle pour habillage de gaine électrique

**Dimension:**

- Dimension en angle de 15 x 15cm environ

**Localisation :**

- Au niveau des palier des escalier cote ail ouest et est  
Gainé du RdC, 1er et 2eme étage

**Métré :** le ml

**4 3 Cloisons sur poteau, degré coupe-feu 1h requis**

**Exécution :**

- fourniture et pose de 1/2 cloisons légères à ossature métallique galvanisée en tôle pliée
- comportant des montants doubles tous les 60 cm pour une hauteur maximale de 3,60 m
- 2 plaques de plâtre cartonnées de 13 mm par face, avec plaques de haute densité (HD)
- interposition de laine de verre de 45mm.
- traitement des joints par bandes et enduit spécial
- bandes de renforts armées sur les angles saillants
- affaiblissement acoustique  $R_w + c$  : 47 dB (42 dB requis)
- cloisons type KNAUF METAL KM 98/48 ou équivalent technique
- toutes sujétions complémentaires nécessaires.
- exécution de dalle a dalle béton
- degré coupe-feu requis : 1 heure
- PV à fournir acoustique et coupe-feu à fournir
- et toutes sujétions

**Objet:**

- Habillage de poteau existant pour avoir une stabilité au feu 1h

**Dimension:**

- Dimension a adapté a la forme du poteau
- Du plancher bas au plancher haut

**Localisation :**

- Les poteau dans les salles de classe des différent niveau et ailes

**Métré :** l'unité

**5 5 REFECTION D'ENDUIT PLATRE**

**5 1 Refection enduit platre sur support existant**

**Exécution :**

- Réfection d'enduit plâtre en surfaces partielles
- Sondage pour localiser les parties éventuellement décollées au pourtour des surfaces à traiter.
- Piquage de l'ancien enduit et démolition.
- Dégradage des joints pour enlèvement de toutes les traces de plâtre non adhérentes, et brossage.
- Réfection d'enduit plâtre neuf de même nature et épaisseur que celui existant, avec même parement de finition
- Raccordement très soigné à la jonction enduit neuf et existant
- Y compris tout sujestion

**Objet:**

- Réfection d'enduit plâtre en surfaces partielles sur supports maçonnerie

**Localisation :**

- Au droit des éléments détruit suivant plans de démolition

- Reprise divers

**Métre :** Ensemble

## **5 2 Elément préfabrique staff avec degré coupe feu 1h**

**Exécution :**

- Le staff est préfabriqué dans des ateliers  
Le staff est un matériau rigide, composé de plâtre armé de filasse de sisal, de jute ou de silionne
- degré coupe-feu requis : 1 heure
- PV à fournir acoustique et coupe-feu à fournir
- Y compris tout sujestion

**Objet:**

- Création de coque en platre sur poteau existant pour avoir une stabilité au feu 1h

**Dimension:**

- Dimension a adapté a la forme du poteau
- Du plancher bas au plancher haut

**Localisation :**

- Les poteau dans les salles de classe des différent niveau et ailes

**Métre :** Unité

## **5 3 Neutralisation et fermeture d'orifices dans maconnerie**

**Exécution :**

- fourniture et pose de plaque de plâtre pour neutraliser les orifice
- 1 plaque ½ style CF en partie haute / isolation en laine minérale de 80mm d'épaisseur  
1 plaque ½ style en sous face CF 1h
- traitement des joints entre plaques et joints avec les parements verticaux en rive par enduit et bande de pontage, masticage des têtes de vis
- Ou reprise de platre CF 1h
- tolérance de planéité 3 mm sur 2,00 m
- l'ensemble réalisé conformément aux prescriptions du fabricant du matériau utilisé
- degré coupe-feu requis : 1 heure
- PV à fournir
- toutes sujétions complémentaires nécessaires

**Localisation :**

- Suivant plans Architecte

**Métre :** l'ensemble

## **5 6 LES FAUX-PLAFONDS**

### **6 1 Depose et re-Pose de faux-plafonds a neuf**

**Exécution :**

- faux-plafond acoustique en dalles minérales 600 x 600 mm
- fourniture et pose de faux-plafonds en dalles de 19 mm d'épaisseur, démontables, sans micro-perforations, recouvertes en usine d'une peinture blanche en phase aqueuse
- compris retombé au droit des fenestres
- compris dépose de l'existant (plafond 600 x 600)
- et toutes sujétions

**Dalles 600 x 600 :**

- dalles 600 x 600 en fibres minérales de 19 mm d'épaisseur
- type ULTIMA des Ets ARMSTONG ou équivalent selon dalle en place
- face apparente d'aspect lisse et de couleur blanche
- forte réflexion de lumière
- mode de pose : à ossature apparente, selon choix de l'architecte et performances acoustiques à atteindre
- y compris les découpes diverses à la demande
- l'ensemble réalisé conformément aux prescriptions du fabricant du matériau utilisé
- réaction au feu : M0 selon NFP 92-510

- découpes et plaques spéciales façonnées ou découpées à la demande des lots techniques pour logement de bouches, grilles, luminaires, haut jour, etc....
- raccords de finition et nettoyage avant réception
- densité : 5,2 kg/m<sup>2</sup>
- coefficient alpha sabine : 0,6 à 500 Hz et > à 0,9 à 2000 Hz

**Localisation :**

- Salle des professeur  
Salle de classe 1 / 101 / 107 / 201  
Zone administration suivant plan Architecte

**Métré :** m<sup>2</sup>

**6 2 Depose et re-Pose de faux-plafonds**

**Exécution :**

- Idem position 5.6.1
- Mais avec repose dalle 600 x 600 existant
- Remplacement de 20% à l'identique

**Objet:**

- Depose et repose des plafon pour reprise des cloisons de dalle à dalle

**Dimension:**

- Sur 1ml de large suivant localisation plans Architecte

**Localisation :**

- Au droit cloison salle 2
- Au droit cloison local stock du 2eme etage aile ouest
- Au droit cloison dans les combles

**Métré :** le m<sup>2</sup>

**6 3 Depose et re-Pose de faux-plafonds**

**Exécution :**

- Idem position 5.6.1 et 5.6.2

**Objet:**

- Depose et repose des plafon pour reprise des cloisons de dalle à dalle

**Dimension:**

- Sur 1ml x 1ml suivant localisation plans Architecte

**Localisation :**

- Au droit des poteau

**Métré :** l'Unité

**5 7 PROTECTION THERMIQUE ET COUPE FEU EN LAINE DE VERRE**

**Exécution :**

- Projection d'un revêtement composite à base de laine de verre et liants hydrauliques et inorganiques  
Ce revêtement devra être classé au feu. Il ne contiendra aucune trace d'amiante et de tout autre produit nocif  
Produit imputrescible et inattaquable par les rongeurs et parasites  
Système agréé avec procès-verbal en cours de validité
- Aspect et caractéristiques, selon prescriptions techniques décrites ci-après :
  - . Réception des supports : l'entrepreneur du présent lot devra réceptionner les supports à revêtir.  
Faute de réclamation de sa part, les supports seront jugés aptes à recevoir la projection et la responsabilité du parfait achèvement des ouvrages incombera alors au titulaire du présent lot
  - . Préparations des supports : les surfaces à projeter doivent être rigoureusement propres et débarrassées de toutes poussières, graisse, calamine, laitance etc
  - . Supports jugés pas sains : peinture écaillée, plâtre, etc... seront traités avec un apprêt avant projection
  - . Surfaces métalliques : pulvérisation d'un fixateur avant projection.
  - . Surface béton : pulvérisation de colle avant projection
  - . Pose d'un nergalto ou/et préparations complémentaires selon fiches de prescriptions fabricant et selon nature des supports
  - . Mise en œuvre par projection à l'aide de toutes machines de projection conformes à la réglementation en vigueur et par une entreprise spécialisée
  - . Pour la protection au feu : emploi de produits appropriés et compatibles avec les différents supports: maçonnés, métalliques, etc.
  - . Aspect de surface : brut. Coloris au choix.

- . Installation: amenée du matériel, demandes préalables pour l'énergie suffisante et arrivée d'eau, protection efficace et bâchage des ouvrages à protéger
- . Repliement du matériel et nettoyage général

#### **Caractéristiques techniques**

Isolation thermique de 100 mm épaisseur minimale sous dalle.  $R = 2.5 \text{ m}^2 \cdot \text{K}/\text{W}$ .  
Réaction au feu : Coupe-feu 1h

#### **Localisation :**

- Locaux du sous-sol  
Nouvelle chaufferie avec sas

**Métré :** m2

### **5 8 RACCORDS ET CALFEUTREMENTS**

#### **5 8 1 Raccords et calfeutremments après le passage des autres corps d'état**

L'entrepreneur donnera un prix forfaitaire pour l'exécution de ces travaux qui comprendront au minimum :

- la finition des saignées des titulaires des lots chauffage, sanitaire, électricité dans les cloisons du présent lot
- les rebouchages divers après déposes réalisées par le lot menuiseries intérieures
- tous les raccords et rebordements sur l'ensemble des parements du présent lot
- après exécution, les raccords devront présenter le même fini que les surfaces avoisinantes
- les travaux se feront au fur et à mesure des ordres partiels donnés sur le tas par le Maître d'Oeuvre

**Métré :** au forfait pour l'ensemble

### **5 9 RACCORDS ET CALFEUTREMENTS**

#### **5 9 1 Reprise chevetre pour porte**

##### **Exécution :**

- Idem position 5.1

##### **Localisation :**

- Au droit des porte avec reprise des dimansions

**Métré :** m2

### **5 10 VARIANTE AMENAGEMENT ADMINISTRATION**

#### **5 10 1 Cloisons de 98 mm d'épaisseur, coupe-feu 1 heure**

##### **Exécution :**

- Idem position 5.1

#### **5 10 2 Depose et re-Pose de faux-plafonds a neuf**

##### **Exécution :**

- Idem position 5.6.1

#### **5 10 3 Depose et re-Pose de faux-plafonds**

##### **Exécution :**

- Idem osition 5.6.2

---

# COLLÈGE DES MISSIONS AFRICAINES HAGUENAU

01 RUE DES MISSIONS AFRICAINES, 67500 HAGUENAU

## MISE EN SECURITE ET ACCESSIBILITE DU BATIMENT "EXTERNAT"

---

MAÎTRE D'OUVRAGE: **MISSIONS AFRICAINES HAGUENAU**

01 RUE DES MISSIONS AFRICAINES, 67500 HAGUENAU  
67500 HAGUENAU  
WWW.COLLEGE-MISSIONS-AFRICAINES.FR



MAÎTRE D'ŒUVRE:

JACQUES ORTH ARCHITECTE DENAIS

**ARCHETYPE**  
SAS D'ARCHITECTURE

CHRISTOPHE BURY ARCHITECTE DE

**ARCHETYPE**

JACQUES ORTH & CHRISTOPHE BURY  
32A, RUE DES FILEURS - 67240 BISCHWILLER  
TÉL. 03 88 53 98 98  
MAIL. AGENCE@ARCHETYPE-SAS.FR WWW.ARCHETYPE-SAS.FR

BUREAU D'ÉTUDES:

**SRIG INGENIEURS CONSEILS**

5, RUE DE LISBONNE - 67300 SCHILTIGHEIM  
TÉL. 03 88 62 38 18 FAX.03 88 93 03 50  
MAIL. INGENIEURSCONSEILS@SRIG.FR

BUREAU D'ÉTUDES:

**BMA INGENIERIE**

6, RUE DE TURCKHEIM - 68230 NIEDERMORSCHWIHR  
TÉL.03 89 30 06 75 FAX.03 89 30 05 73  
[Mail. bmai@orange.fr](mailto:bmai@orange.fr)

BUREAU CONTRÔLE:

**QUALICONSULT**

06, RUE DES HÉRONS  
67960 ENTZHEIM  
TÉL. 03 88 78 45 81 FAX. 03 88 78 56 28

BUREAU SSI:

**FIBE ÉTUDES**

7A RUE DE LA BATTERIE  
67118 GEISPOLSHEIM  
TÉL : 03 88 15 55 18 FAX : 09 70 62 20 70  
MAIL. BLAISE@FIBE.FR

COORDINATEUR CSPS:

**AGP COORDINATIONS**

PASCALE GUENOUKPATI  
10 RUE DU ZIEGELFELD  
67100 STRASOURG  
TEL. 06 62 42 47 21 FAX : 09 55 64 36 01  
MAIL. CONTACT.AGPCOORDINATION@YAHOO.FR

---

## CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

LOT 05 PLATRERIE - FLOCGAGE

- DPGF

---

**5 DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE - DPGF**

position	libellé	U	Q	PU	PTHT	
<b>5</b>	<b>1</b>	<b><u>LES CLOISONS DE DISTRIBUTION</u></b>				
5	1 1	Cloisons de 98 mm cf 1h - Sous-Sol	m2	15,00		
	1 2	Cloisons de 98 mm cf 1h - RdC	m2	106,00		
	1 3	Cloisons de 98 mm cf 1h - 1er Etage	m2	13,00		
	1 4	Cloisons de 98 mm cf 1h - 2er Etage	m2	10,00		
	1 5	Cloisons de 98 mm cf 1h - provision	m2	3,00		
	1 6	Cloisons de 98 mm hydrofuge	m2	10,00		
	1 7	Cloisons de 98 mm Sans PV	m2	27,00		
<b>5</b>	<b>3</b>	<b><u>PLAQUE DE PLATRE SUR CLOISONS EXISTANT</u></b>				
	2 1	Plaque BA pour stabilité feu	m2	143,00		
<b>5</b>	<b>3</b>	<b><u>LES CLOISONS DEMI-STIL</u></b>				
	3 1	Demi cloison en plaque de platre BA	m2	332,00		
	3 2	Demi cloison acoustique et décoratif	m2	130,00		
<b>5</b>	<b>4</b>	<b><u>GAINÉ COUPE COUPE FEU</u></b>				
	4 1	Gaine coupe feu type promat ou équivalent				
	4 2	Cloisons de 98 mm d'épaisseur en angle, coupe-feu 1h requis	ml	16,00		
	4 3	Habillage poteau	U	21,00	PM	
<b>5</b>	<b>5</b>	<b><u>REFECTION D'ENDUIT PLATRE</u></b>				
	5 1	Refection enduit platre sur support existant	Ens	1,00		
	5 2	Elément préfabrique staff avec degré coupe feu 1h	U	21,00		
	5 3	Neutralisation et fermeture d'orifices	Ens	1,00		
<b>5</b>	<b>6</b>	<b><u>LES FAUX-PLAFONDS</u></b>				
	6 1	Depose et re-Pose de faux-plafonds à neuf 600 x 600	m2	512,00		
	6 2	Depose et re-Pose de faux-plafonds	m2	37,00		
	6 3	Depose et re-Pose de faux-plafonds	U	17,00		
<b>5</b>	<b>7</b>	<b><u>PROTECTION THERMIQUE ET COUPE FEU EN LAINE DE VERRE</u></b>				
	7 1	Protection coupe feu de dalle	m2	35,00		
<b>5</b>	<b>8</b>	<b><u>RACCORDS ET CALFEUTREMENTS</u></b>				
	8 1	Raccords et calfeutremments	Ens	1,00		
<b>5</b>	<b>9</b>	<b><u>1</u></b>				
	9 1	Reprise chevetre pour porte	m2	23,00		

<b>MONTANT TOTAL € HT :</b>	
-----------------------------	--

<b>TOTAL GENERAL</b>
----------------------

<b>MONTANT TOTAL € HT :</b>	
<b>TVA : 20,00 % :</b>	
<b>MONTANT TOTAL € TTC :</b>	

En toutes lettres :

Document chiffré à :

Le responsable du marché :

Date :

L'entreprise "complété, lu et approuvé"  
 (mention manuscrite) -cachet et signature-

<b>VARIANTE AMENAGEMENT ADMINISTRATION</b>				
<b>5</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	Cloisons de 98 mm d'épaisseur	m2 24,00
<b>5</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	Depose et re-Pose de faux-plafonds	m2 34,00
<b>5</b>	<b>10</b>	<b>3</b>	Depose et re-Pose de faux-plafonds	m2 24,00
<b>MONTANT TOTAL € HT :</b>				
<b>TVA : 20,00 % :</b>				
<b>MONTANT TOTAL € TTC :</b>				